

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°20 de l'association Villeneuvois à vélo
réuni le 09 mars 2024 au Café Cantine.

La séance est ouverte à 14 h 20.

	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Pierre BAUDIN	X		
Gaston BOSC	X		
Francis CAZEILS	X		
Adrien CHAUD	X		
Thierry GENART	X		
Claude GUÉRIN	X		
Faustine LAMARD		X	
Florentin L'HOMMEDÉ		X	
Alexis LEFEBVRE	X		
Milhène LOISEAU		X	
Annick MARQUET	X		
Eddy PARISOT	X		
Françoise RISS-CAZEILS	X		

Invités : Julien LAMARD, ainsi qu'Aimé.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA ~~et de l'AG~~
- Élection du bureau
- Répartition des domaines de travail pour les membres du CA
- Retour sur les précédentes réunions : réunion du recours gracieux à Fumel, notamment
- Vélo-école : quelles dates ? quelle organisation ?
- Dates des ateliers de réparation au Café Cantine durant le printemps
- Organisation des événements :
 - carnaval le 6 avril
 - bourse aux vélos de VéLot en avril ?
 - semaine atelier de réparation vélo à la maison des jeunes des Fontanelles
 - salon Horizon Vert le 28 avril

I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration **approuve** le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 février 2024.

Le compte-rendu de l'AG n'est pas encore prêt ; il sera validé lors de la prochaine réunion du CA.

II — Élection du bureau

Conformément aux statuts de l'association, un bureau, chargé de la vie courante et des opérations quotidiennes de l'association, doit être élu.

Le Conseil d'Administration élit le bureau comme suit :

- **Président** : Adrien Chaud ;
- **Vice-Président** : Florentin L'Hommedé ;
- **Secrétaire** : Gaston Bosc ;
- **Secrétaire adjoint** : Claude Guérin ;
- **Trésorière** : Annick Marquet ;
- **Trésorier adjoint** : Francis Cazeils.

Afin de réduire la longueur des réunions de CA, et vu les sujets qui nous attendent jusqu'aux vacances d'été, il est décidé d'organiser les réunions du CA les seconds samedis **de chaque mois**, dans la foulée des ateliers de réparation. Les prochaines réunions du CA auront donc lieu :

- le 13 avril ;
- le 11 mai ;
- le 8 juin.

III — Répartition des domaines de travail pour les membres du CA

Afin d'améliorer la rapidité de prise de décisions, et de couvrir les actions de Villeneuvois à vélo, il est proposé de désigner des référents sur les différents programmes de l'association.

- **Référent aménagements** : Adrien Chaud ;
- **Référent antenne VéLot** : Florentin L'Hommedé ;
- **Référents atelier de réparation** : Claude Guérin et Eddy Parisot. Pierre aura lorsqu'on aura un local ;
- **Référents vélo-école** : Milhène Loiseau et Francis Cazeils ;
- **Référente randos vélo et culture en Villeneuvois** : Françoise Riss-Cazeils ;
- **Référent FUB / AF3V** : Adrien Chaud.

IV — Retour sur les précédentes réunions

Recours gracieux à Fumel

Étaient présents Marie-Lou Talet, première adjointe de Fumel ; Marine Blondy, service urbanisme de Fumel ; une stagiaire ; et la responsable du bureau d'études Urbanicus, en charge du projet.

On est revenus sur l'histoire du recours, la loi, et leur choix de ne pas faire d'infras cyclables sur la rue Léon Jouhaux, car « trop dangereuse », car difficile de concilier stationnement, végétalisation et sécurité, et car eux avaient déjà comme idée initiale de passer par la rue Delacroix et le quartier de la gare, pour une vision plus touristique que quotidienne. Adrien leur a dit que le projet était donc illégal et que cela pourrait se retourner contre eux, d'où le recours. Leur idée est d'inciter tous les cyclistes à emprunter plutôt la rue de la Gare pour monter vers Fumel, plutôt que la rue Léon Jouhaux.

Eux ont présenté leur projet alternatif : mettre en sens unique la rue Gabriel Delacroix avec réalisation d'un double sens cyclable matérialisé. Ils ont présenté le projet de réfection du rond-point du pont où nous avons pu demander deux petites modifications ; puis ça.

La 1ère adjointe était très demandeuse de notre avis quant au plan de circulation et à la façon de faire.

Je leur ai suggéré plutôt de mettre en sens unique descendant pour les automobiles et cyclistes, avec une bande cyclable ou piste dans le sens montant ; contrairement au sens de circulation automobile actuel, ce qui les a surpris mais ils ont accepté.

En fin de réunion, Adrien leur a indiqué par souci de transparence que l'association irait au tribunal administratif. Cela a tendu l'ambiance dans la salle... Eux ne comprenaient pas, Adrien leur disait qu'on irait chercher une médiation judiciaire pour que cela soit juridiquement contraignant car on a déjà eu des cas de projet d'aménagement cyclable qui ne s'est jamais fait. Ils nous ont convaincu de ne pas aller au TA ; a été demandé une lettre d'engagement écrite du Maire, qui a été reçue, contenant toutes les dispositions qu'on a vu durant la réunion.

Suite à cette réponse, l'association a renvoyé un courrier confirmant l'abandon du recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Bordeaux, et notre participation volontiers à la réunion publique pour défendre l'inversion du sens de circulation de la rue Delacroix.

Plan de circulation d'Aiguillon

Florentin a été présent à une réunion de travail finale sur le plan de circulation d'Aiguillon. Le plan prévoit de nombreuses améliorations pour les automobilistes, pas de création de pistes cyclables, mais au moins la mise en double sens cyclable du centre-ville, sauf la rue de Visé. Les agents et personnes de la Communauté de Communes des Coteaux de Prayssas sont enthousiastes, le Maire est foncièrement contre les cyclistes. Cependant, le fait que la véloroute de la vallée du Lot se conclut à Aiguillon aide les cyclistes et pousse la mairie à prendre cela en compte.

Local

Il est fait un rapide retour sur la quête d'un local. Nous avons pu, avant l'AG, reparler de cette éternelle quête à M. Laville, adjoint à la vie associative. Le matin-même, le Maire nous en a reparlé...

S'est engagée une discussion sur le futur aménagement du local, qui serait suffisamment grand pour un atelier mais pas énorme non plus (ce n'est pas un hangar). Claude a récupéré une paillasse de laboratoire au lycée, qui pourrait être très utile. Lorsqu'on aura le local, il est certain que la motivation pour l'aménagement du local serait très grande, et que cela permettra de faire des ateliers de réparation beaucoup plus réguliers. Les questions pratiques seront étudiées plus tard.

V – Désistement du retour contentieux contre le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine afin d'obtenir des porte-vélos sur la ligne Villeneuve – Agen

Les porte-vélos sont arrivés, et sont déjà utilisés ! Toujours aucune communication de la région, mais *Sud Ouest* a publié hier un super article dans les pages régionales (!) à propos de notre recours. La réponse de Lagrave laisse sans voix. Nous avons eu des félicitations des maires de Villeneuve et Pujols !

Suite à l'obtention des porte-vélos, Adrien demande à acter le désistement pur et simple de l'association dans l'instance contre la région Nouvelle-Aquitaine.

Le CA **approuve** à l'unanimité le désistement pur et simple de l'association dans la procédure en cours auprès du Tribunal administratif de Bordeaux lancée en août 2023 contre le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine afin d'obtenir des porte-vélos sur la ligne de transports en commun interurbain n°440 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen.

VI — Vélo-école : quelles dates ? Quelle organisation ?

Concernant la vélo-école, il faut voir avec Milhène pour ouvrir la vélo-école au public et poser des dates plus régulières.

Est suggéré de proposer des cours de remise en selle, à destination des adultes ayant appris à rouler mais n'étant pas à l'aise, ou souhaitant apprendre à rouler en ville. Cela pourrait toucher notamment de nombreuses personnes qui viennent aux ateliers de réparation.

Afin de s'inscrire dans la semaine des animations du Tour de France, est proposé une date du 18 mai sur le parking de la Maison de la vie associative. (la semaine du 13 au 17 est dédiée au Savoir Rouler À Vélo pour les scolaires à Villeneuve). Seraient là au moins Julien, Alexis... Pas Francis ni Gaston. L'équipe de VéLot a acheté du matériel pour des circuits vélo (cônes), Alexis en a aussi qu'il peut donner.

Francis suggère d'intégrer une rando vélo et culture en Villeneuvois dans le programme. Pour éviter de désorganiser les randos vélo et culture, c'est non, mais on peut suggérer, en guise de bilan pour ceux qui veulent.

Revient sur la table le sujet de la formation pour les accompagnateurs des sorties scolaires, dispensée par l'Éducation Nationale, que nous avons fait en 2022 à Virazeil. Cet agrément permet de participer à l'encadrement des sorties scolaires à vélo pour la validation du bloc 3 du SRAV. Alors que cet agrément est valable 5 ans, l'Éducation Nationale nous a fait savoir que nous l'avions perdu car c'est aux directeurs et directrices d'école de demander à revalider administrativement notre agrément. Alors que nous avons fait la formation en mars 2022, nous n'avons pas pu participer à l'encadrement d'une sortie de validation du Bloc 3, à Courbiac, en juin 2023... C'est très décourageant et rageant. Gaston demande à Adrien de contacter A. Wallois, le coordinateur départemental SRAV, pour mettre au clair ce sujet.

Il n'est pas souhaité, dans ce cas, de reparticiper à une formation pour obtenir l'agrément.

VII — Dates des prochains ateliers de réparation

Il faut convenir des dates des prochains ateliers de réparation au Café Cantine au printemps. Le CA garde les seconds samedis de chaque mois, malgré les jours fériés :

- le 13 avril ;
- le 11 mai ;
- le 8 juin.

En juillet, difficile d'évoquer le 13 juillet, qui serait le lendemain de la venue du Tour de France en Lot-et-Garonne... On verra en mai ou juin.

De même, suite à la demande de subvention auprès de la commune de Pujols, nous nous sommes engagés à placer des ateliers de réparation au *city stade* de la ville. Afin de les voir paraître dans le magazine municipal, il faut convenir dans la mesure du possible de dates à placer pour toute l'année. Sont proposées les dates du samedi 27 avril, samedi 22 juin, samedi 28 septembre. Eddy pourra notamment aider.

À Castelmoron-sur-Lot, l'antenne VéLot organise un atelier de réparation sous la halle le 16 mars 14 h – 17 h. Le vélociste de Clairac, Valentin, viendra notamment les aider ! La précédente fois, en trois heures, 16 vélos avaient été révisés ! Il y a un grosse affluence. Un prochain atelier est prévu ensuite le 1^{er} juin. Un atelier était prévu en avril, tout comme une bourse aux vélos, non encore calée.

Florentin fait part d'un répare-vélo à réaliser à Aiguillon en mai, pour *Mai à vélo*, histoire de dynamiser le secteur et de montrer au Maire qu'il y a des cyclistes dans sa ville ;)

VIII – Organisation des prochains événements

Carnaval le 6 avril

Comme évoqué sur Telegram puis à l'Assemblée Générale, nous avons été invités à participer au carnaval de Villeneuve-sur-Lot, qui a cette année pour thème « le vélo », avec notre proposition de véloparade en amont du cortège pédestre. Le service événementiel était réticent au début, mais Mme Vaquier totalement pour, donc cela a été acté, avec communication officielle.

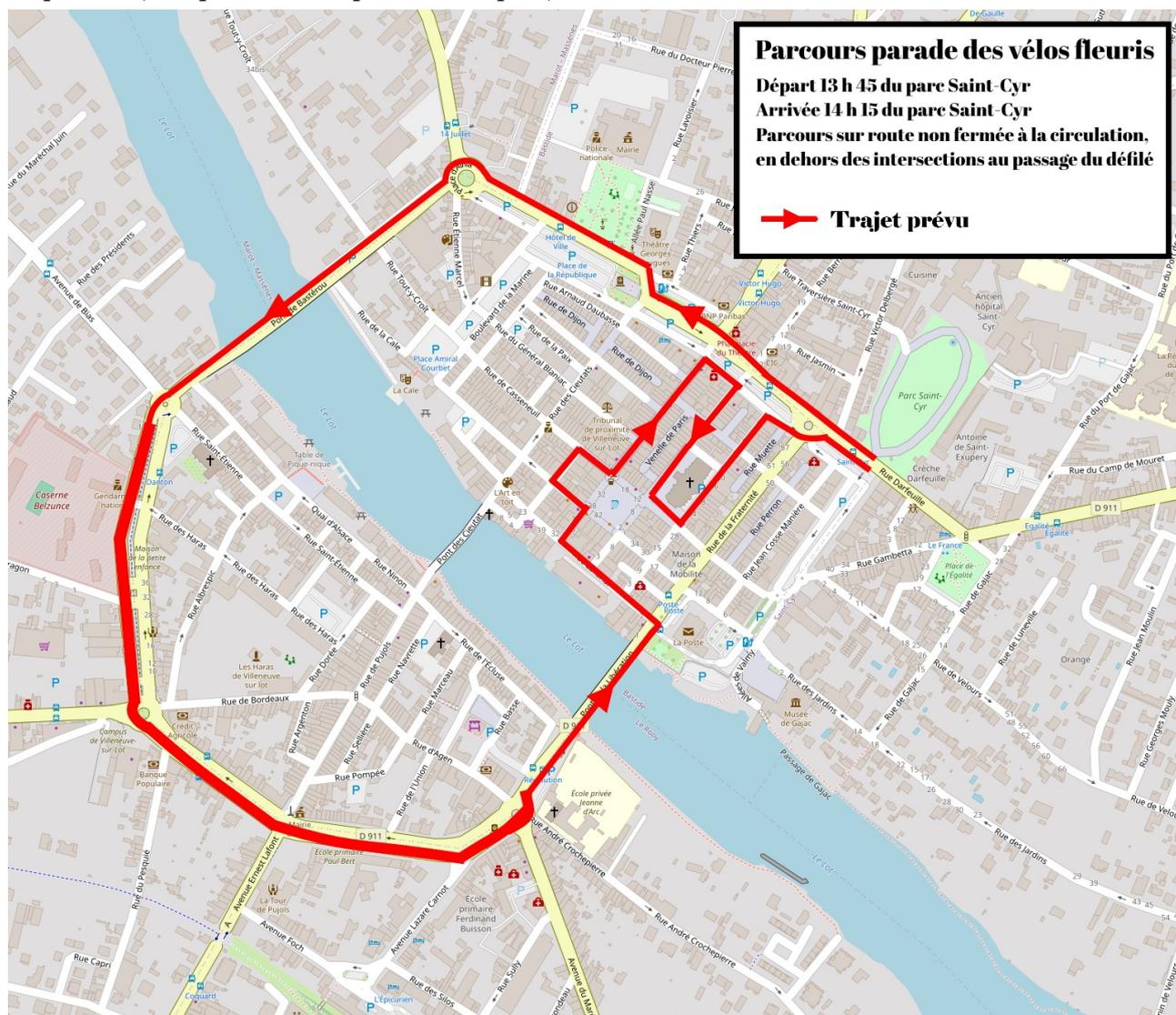
Le principe est une **parade des vélos fleuris**, en amont du carnaval pédestre, le samedi 6 avril.

Le programme est :

- 13 h 30 : ouverture des portes du parc Saint-Cyr
- 13 h 45 : départ de la parade des vélos fleuris depuis le parc Saint-Cyr
- 14 h 15 : retour au parc Saint-Cyr
- 14 h 30 : départ du cortège pédestre
- 16 h : arrivée du cortège pédestre

Cela permet d'avoir une parade à vélo pour les cyclistes avant le carnaval pédestre, et de nous faire voir en centre-ville. À l'issue de la parade à vélo, les personnes qui le souhaitent se placeront à l'avant pour participer au cortège pédestre, pied à terre. Nous serions un char à nous tout seul, placé tout devant, juste derrière la batucada !

Le parcours, tel que demandé par Mme Vaquier, est le suivant :



Nous ne savons pas si nous aurons plus ou moins de monde qu'à la véloparade. Cette manifestation est prévue en plein samedi après-midi, contrairement à notre véloparade de Noël qui avait traditionnellement lieu le mercredi soir. D'après des retours dans d'autres villes, c'est un événement très familial qui amène de nombreux enfants.

La sécurisation sera donc importante. Il n'est pas prévu de fermer la circulation sur la voie d'en face, en dehors du pont de la Libération (pour pouvoir tourner à gauche sur la rue Lakanal). Nous comptons déjà une dizaine de bénévoles. Le dispositif de sécurisation sera le même que pour la véloparade. Pierre conduirait le vélo-cargo, qu'il faudra décorer avec des fleurs lui aussi. Reste encore à trouver la personne qui conduira la voiture balai... La Police municipale à moto pourrait être disponible également, car présente sur le carnaval.

Le 5 avril est prévu en plus une rando vélo et culture en Villeneuvois, vers la Micro-Folie de Sainte-Livrade-sur-Lot, sur le thème du végétal.

Francis suggère de contacter l'association des Rapins afin de leur proposer de peindre des fleurs sur le vélo-cargo... Cela fait court niveau temps.

Semaine atelier de réparation de vélos, à la Maison des Jeunes des Fontanelles

Le projet d'atelier de réparation de vélos au long cours au sein de la Maison des Jeunes des Fontanelles a pris du plomb dans l'aile. Pour s'éviter tout souci de responsabilité, nous ne ferions ces ateliers que durant les jours de présence des animateurs à la MDJ, ce qui réduit les journées à probablement trois jours entre les 15 et 19 avril : les dates exactes seront connues dans le courant du mois, en fonction des disponibilités des intervenants extérieurs pour les autres animations de la MDJ durant les vacances de printemps.

Le local de la MDJ est bien plus petit qu'espéré. S'il fait beau, nous ferons les ateliers de réparation dehors, avec possibilité de stocker les vélos à l'intérieur de la MDJ ou au sein du boulodrome municipal. S'il pleut, cela sera plus folklorique, mais l'équipe de la MDJ a une tonnelle.

Qui sera là ? Julien, Adrien, Gaston (pas tous les jours). De 14 h à 17 h. Les dates exactes seront communiquées bientôt au CA, une fois que le plan des animations de la MDJ sera élaboré.

Salon Horizon Vert, le 28 avril

Le 28 avril, Villeneuvois à vélo participera également au Festi'nature de l'association Horizon Vert. Le matin, Adrien proposera une balade sur « les délaissés routiers, chemins abandonnés », une balade à la découverte de morceaux d'anciennes routes, de vestiges urbains, abandonnés lors de la création de l'actuelle RN 21 au nord d'Eysses dans les années 80. Il y a pas mal de délaissés comme ceci aux alentours du Jardin Partagé, ce serait une balade un peu urbex, en somme...

Nous proposerons également un stand avec l'association et nos cartes, pour nous faire découvrir. Ce pourrait être une répétition à la Fête du vélo, en quelque sorte. Il serait bon d'avoir tous les éléments graphiques que nous souhaitons avoir (banderole, oriflamme) pour Horizon Vert. Cela implique d'être d'accord sur le logo (voir plus bas).

Pas de projection de film cette année, car cela ferait doublon avec la projection de film envisagée pour la Fête du vélo du Tour de France. Qui est là ? Adrien, Gaston, Thierry. Il faudra quelqu'un pour ranger le soir car Adrien ne pourra pas rester tout l'après-midi.

Pont de Camélat

Pour l'inauguration du pont de Camélat, le samedi 4 mai, est proposé (car ce n'est pas tous les jours qu'on inaugure un pont et qu'on ferme la voie sur berge!) une manifestation depuis Villeneuve. Ceux qui le souhaitent pourront se rendre à Agen depuis Villeneuve à vélo ; sinon, ce sera un bon moyen de tester les porte-vélos sur les autocars de la ligne Villeneuve-sur-Lot – Agen !

Le dimanche 5 mai, Vélocité en Agenais propose également un événement en lien avec *Mai à vélo* sur les ponts agenais.

Fête du vélo

Sont évoquées les animations prévues pour la Fête du vélo et le Tour de France.

L'association du marché bio nous a contactés d'afin d'étudier un partenariat sur le long terme, avec des ateliers de réparation, et l'organisation d'une convergence le 10 juillet avec pique-nique du marché bio, le 10 juillet. L'idée serait que différents cortèges venant de différentes villes et villages du Grand Villeneuvois se rendent à vélo jusqu'au marché bio, avant une sorte de marché de producteurs le 10 juillet. À organiser avec les différentes assos vélo du territoire.

Pour la partie atelier de réparation, il faut voir avec eux la régularité. Une condition sine qua none semble d'être placés sous la halle. Francis, Gaston pourraient participer à un atelier de réparation par mois, les mercredis matin. Adrien doit relancer l'asso du marché bio à propos de cette idée.

IX – Logo de l'association

Avec la volonté d'avoir une bannière pour l'association, est évoquée le logo de l'association. Le logo actuel est une réalisation d'Adrien qui n'est pas réellement un logo et est trop complexe, très peu visible sur une petite superficie. Florentin a réalisé un logo suivant les directives voulues pour celui-ci en CA l'an dernier : un vélo sur la trace géographique du Lot.



Le CA demande des révisions : afin de modifier le dynamisme du logo, comme on ne peut pas inverser le sens du vélo (sinon il tomberait vers le bas, ce qui est bien peu dynamique), il faudrait placer le logo à droite, centrer le texte du logo, le grandir. Adrien va tenter de faire les modifications.

La liste des prochains événements de l'association est la suivante :

- 16 mars : atelier de réparation à Castelmoron-sur-Lot ;
- 6 avril : parade des vélos fleuris pour le carnaval de Villeneuve-sur-Lot ;
- 13 avril : atelier de réparation au Café Cantine + CA ;
- 15-19 avril : atelier de réparation à la Maison des Jeunes des Fontanelles ;
- 27 avril : atelier de réparation au city stade de Pujols ;
- 28 avril : Festi'nature de Horizon Vert, à Eysses ;
- 4 mai : inauguration du pont de Camélat ;
- 11 mai : atelier de réparation au Café Cantine + CA ;
- 18 mai : remise en selle ouverte au public, parc François Mitterrand ;
- 25 mai : fête du vélo, parc Saint-Cyr ;
- 26 mai : fête du vélo, randonnée populaire de Villeneuve à Monbalen.

La réunion se termine à 16 h 35. Prochain CA le samedi 13 avril, après l'atelier de réparation.